

Devoir surveillé n°3	Date : 19/01/2014
Matière : Comptabilité	Coefficient : 4
Branché : Sciences économiques et de Gestion	Filière : S.E.G
Professeur : H-YACHMI	Durée : 2 Heures

Pour créer son entreprise le 1^{er} janvier 2014, l'entreprise « **SEG** » apporte les éléments suivants :

- Un apport monétaire de 200 000 DH, dont 160 000 DH déposés en banque et le reste en caisse ;
- Un bâtiment pour 500 000 DH ;
- Un matériel de bureau pour 120 000 DH ;
- Constitution d'un stock de marchandises d'une valeur de 70 000 DH, dont 50 000 DH à crédit auprès du fournisseur « **GC** » et le reste payé par chèque bancaire n°A25.

Travail à faire n°1 : Présenter le bilan au 01/01/2014. (3 points)

Au cours de janvier 2014, l'entreprise « **SEG** » a effectué les opérations suivantes :

- Le 03/01/2014 : Emprunt auprès de la banque de 240 000 DH pour une durée de 5 ans ;
- Le 04/01/2014 : Acquisition d'une camionnette d'occasion pour 200 000 DH payables dans 2 ans ;
- Le 06/01/2014 : Acquisition d'un matériel informatique, à crédit sur 5 mois, pour 45 000 DH ;
- Le 10/01/2014 : L'entreprise a reçu auprès de l'Etat une subvention pour investissement de 70 000 DH déposée en banque ;
- Le 13/01/2014 : Achats de fournitures de bureau (non stockables) pour 2 000 DH, règlement en espèces ;
- Le 16/01/2014 : retrait de la banque pour alimenter la caisse de 25 000 DH ;
- Le 17/01/2014 : Vente de marchandises pour 24 000 DH, en espèces au client "MANAR" ;
- Le 18/01/2014 : Réception des commissions pour 12 000 DH, par chèque bancaire, pour un service rendu à l'entreprise « **SVT** » ;
- Le 20/01/2014 : Règlement d'une dette au fournisseur de marchandises pour 25 000 DH, par chèque bancaire ;
- Le 22/01/2014 : Récupération d'une créance sur le client « **MANAR** » pour 15 000 DH en espèces ;
- Le 24/01/2014 : Des charges diverses ont été payées :
 - Quittance d'eau et d'électricité pour 3 000 DH, par chèque bancaire ;
 - Assurance annuelle pour 25 000 DH, par chèque bancaire ;
 - Réparation d'une machine pour 1 200 DH, en espèces ;
 - Note du téléphone pour 650 DH, en espèces.
- Le 27/01/2014 : Paiement des salaires du mois pour 27 000 DH, par virement bancaire.

Travail à faire n°2 :

- 1) Enregistrer les opérations de janvier au journal de l'entreprise « **SEG** » ; (13 points)
- 2) Présenter les différents comptes schématiques et déterminer leurs soldes. (4 points)